

François Bayrou, l'illusionniste...

M. Bayrou n'a pas encore répondu à ce jour au questionnaire, précis et fermé, sur la laïcité que lui ont envoyé « Les Laïques en Réseau » (à télécharger sur le site : www.laic.fr) (*) . Comme le candidat de l'UDF a été saisi par courrier postal le 26 octobre dernier , puis par courrier électronique les 1/11/06 et 3/1/07 (avant que son directeur de campagne ne reçoive un nouvel envoi postal fin janvier ...), on ne peut pas dire qu'il ait manqué de temps pour affiner sa réflexion et peaufiner ses réponses... D'autant que l'engagement à appliquer strictement les articles 1 et 2 de la loi de 1905 (et toutes leurs conséquences) ou la nécessité de faire respecter partout la loi générale face à toutes les lois religieuses ou coutumières, comme la volonté de garantir l'égalité en droits de l'homme et de la femme, partout et à tout moment, ne devraient pas demander beaucoup d'hésitations.

...Et que M. Bayrou est allé témoigner en faveur de la liberté de conscience et de la liberté d'expression au procès intenté à « Charlie-Hebdo » par des associations islamistes ;

...et qu'il affirme , sur son « site de campagne », que « la laïcité est le centre même de la démocratie » et « doit défendre dans l'espace public et notamment à l'école les principes de non-discrimination et de primauté de la loi » ;

...et qu'il déclare vouloir conserver le loi de 1905 (sous réserve de petites adaptations et de révisions à faire, évoquant pour cela un futur code de la laïcité)...

Tout ceci n'explique pas le peu d'empressement mis par « notre » candidat à répondre au questionnaire précité. Mais c'est , peut-être, dans la mise en perspective des paroles avec les faits attestés que l'on peut trouver l'explication.

Ministre de l'Education Nationale, en 1993, M. Bayrou a tenté de réformer la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé en autorisant les collectivités locales à financer les constructions et rénovations d'établissements privés sans limitation ni contrôle. On se souvient encore de la mobilisation massive des défenseurs de la laïcité... On a toujours en mémoire l'avis du Conseil Constitutionnel déclarant le texte « contrevenant au principe de la laïcité de la République » Péché de jeunesse ?... Relisons ce que déclarait le candidat UDF , à Orléans, le 25 / 01 /07 : « personne ne peut soupçonner en moi un ennemi de

l'enseignement privé... Et j'ai pris suffisamment de risques pour pouvoir prétendre que je suis partisan de la liberté de l'enseignement » !!!

Député, à la tribune de l'Assemblée Nationale, le 3/02/04 , il justifiait son abstention devant la loi contre le port des signes religieux à l'école par son refus de toute interdiction, par sa conception de la laïcité qui consiste à « prendre en compte toutes les religions », par sa crainte de voir des conséquences négatives se manifester dans le monde arabe et anglo-saxon ... Conception de la laïcité qui le conduit à dire « que la laïcité, ce n'est pas la neutralité », « qu'il y a du sacré à respecter dans les croyances de chacun », et à affirmer une vision « égalitariste » des religions , ouvrant ainsi la voie à « une discrimination positive » dans le domaine religieux en faveur de l'islam (seulement ?) justifiant l'aide financière à la construction des espaces cultuels comme la réservation d'espaces spécifiques dans les cimetières (affirmé à Aix en Provence le 1/02/07) .

Homme politique en déplacement à Quimper le 11/01/06, il y exprime sa volonté de voir la France ratifier « la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires » (dans le droit fil de sa circulaire ministérielle du 7/04/95 sur le sujet) et développe une conception de « l'identité régionale » administrative, politique et culturelle à l'opposée d'une identité nationale dont la pierre angulaire est la langue et l'assise l'unité de la République . Il n'y aurait donc plus, pour M. Bayrou, de citoyens français, mais des Bretons, des Corses , des communautés turque, chinoise ou maghrébine... Et cette perspective est à intégrer dans « l'europanisme » de ce candidat, chantre du « oui » au TCE dont nombre d'articles mettaient en péril la laïcité que nous connaissons et l'unité de la Nation .

« Suivez mon regard... Buvez mes paroles ... Mais ne regardez pas mes mains » ... L'illusionniste bâtit ainsi son numéro . Et le public de s'esbaudir , captif , emporté par l'écume irisée et rafraîchissante d'un temps qui ne lui appartient plus.

Mais l'électeur est plus vigilant et bien plus perspicace ...